



## Communiqué de presse

27 octobre 2022

# La BCE recalibre les opérations de prêt ciblées afin de rétablir la stabilité des prix à moyen terme

- La BCE recalibre la troisième série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO III) afin de garantir sa cohérence avec le processus plus large de normalisation de la politique monétaire
- Le recalibrage permettra de répondre aux hausses inattendues et exceptionnelles de l'inflation en renforçant la transmission des taux directeurs aux conditions du crédit bancaire
- À compter du 23 novembre 2022, le taux d'intérêt appliqué à l'ensemble des opérations TLTRO III restantes sera indexé sur la moyenne des taux d'intérêt directeurs de la BCE applicables à compter de cette date
- Le calcul actuel des taux d'intérêt sera maintenu jusqu'au 22 novembre 2022
- Cette modification s'accompagne de trois dates supplémentaires de remboursement anticipé volontaire proposées aux banques souhaitant mettre fin à leurs emprunts ou les réduire avant l'échéance

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé ce jour de recalibrer les modalités de la troisième série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO III) dans le cadre des mesures de politique monétaire adoptées afin de rétablir la stabilité des prix à moyen terme. Au vu des évolutions actuelles de l'inflation et des perspectives en la matière, il est nécessaire d'adapter certains paramètres des TLTRO III afin de renforcer la transmission de nos taux directeurs aux conditions d'octroi des prêts bancaires, de sorte que les TLTRO III contribuent à la transmission de l'orientation de politique monétaire nécessaire pour assurer le retour au plus tôt de l'inflation vers la cible de 2 % à moyen terme de la BCE.

Le recalibrage des modalités et conditions applicables aux TLTRO III contribuera à la normalisation des coûts du financement bancaire. La normalisation des conditions de financement qui en résultera

### Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

exercera, quant à elle, une pression à la baisse sur l'inflation, contribuant ainsi à rétablir la stabilité des prix à moyen terme. Le recalibrage supprime également les éléments dissuadant le remboursement anticipé volontaire des fonds empruntés dans le cadre des TLTRO III en cours. Les remboursements anticipés volontaires réduiraient la taille du bilan de l'Eurosystème et contribueraient ainsi à la normalisation globale de la politique monétaire.

À compter du 23 novembre 2022, et jusqu'à la date d'échéance ou de remboursement anticipé de chaque opération TLTRO III en cours concernée, le taux d'intérêt des opérations TLTRO III sera indexé sur la moyenne des taux d'intérêt directeurs de la BCE applicables au cours de cette période.

La méthode actuelle de calcul du taux d'intérêt sera maintenue pour la période allant de la date de règlement de chaque opération TLTRO III concernée jusqu'au 22 novembre 2022, l'indexation sur les taux d'intérêt directeurs de la BCE applicables prenant cependant fin à cette même date.

En outre, trois dates supplémentaires de remboursement anticipé volontaire seront proposées pour fournir aux participants aux TLTRO III des occasions supplémentaires de rembourser, en partie ou intégralement, avant l'échéance, les fonds empruntés dans le cadre des TLTRO III.

La première opportunité supplémentaire de remboursement anticipé volontaire coïncidera avec le début de la nouvelle méthode de calcul des taux d'intérêt, le 23 novembre 2022. Les contreparties devront, d'ici au 16 novembre 2022, informer leur banque centrale nationale respective de leur intention d'utiliser cette option de remboursement. Le calendrier des remboursements sera actualisé en conséquence sur le site internet de la BCE.

Ces modifications apportées aux modalités et conditions des TLTRO III s'appliqueront à l'ensemble des TLTRO III toujours en cours et seront mises en œuvre via un sixième amendement de la décision de la BCE du 22 juillet 2019 concernant une troisième série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées (BCE/2019/21), modifiée par les décisions de la BCE du 12 septembre 2019 (BCE/2019/28), du 16 mars 2020 (BCE/2020/13), du 30 avril 2020 (BCE/2020/25), du 29 janvier 2021 et du 30 avril 2021 (BCE/2020/21). L'amendement sera publié prochainement sur le site internet de la BCE et par la suite au Journal officiel de l'Union européenne.

Le Conseil des gouverneurs se tient prêt à ajuster l'ensemble de ses instruments, dans le cadre de son mandat, pour assurer la stabilisation de l'inflation à sa cible de 2 % à moyen terme.

**Banque centrale européenne**

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France.

## Communiqué de presse / 27 octobre 2022

La BCE recalibre les opérations de prêt ciblées afin de rétablir la stabilité des prix à moyen terme

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Silvia Margiocco](#), au : +49 69 1344 6619).**

### Notes

- La BCE a annoncé les TLTRO III le [7 mars 2019](#) et publié de plus amples le détail de ces opérations le [6 juin 2019](#). Elle a annoncé des modifications des TLTRO III le [12 septembre 2019](#), un assouplissement de leurs modalités le [12 mars 2020](#), un recalibrage le [30 avril 2020](#) et un prolongement du soutien aux banques le [10 décembre 2020](#).
- De plus amples informations sur les opérations TLTRO I, TLTRO II et TLTRO III sont disponibles sur le [site internet de la BCE](#).
- Les autres décisions de politique monétaire du [Conseil des gouverneurs de la BCE du 27 octobre 2022](#) sont également disponibles sur le site internet de la BCE.

### Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France.